



Collèges de rattachement

La sectorisation consiste à associer à chaque commune son collège de rattachement. Cette organisation dépend du Conseil départemental de la Meuse. Sur la base de cette sectorisation, les transports scolaires, gérés par la Région Grand Est, sont ensuite mis en place.

Publié le 08 juillet 2020

La sectorisation des collèges en Meuse



22 collèges publics en Meuse, dont 2 cités mixtes collège/lycée

Des évolutions à prévoir

La sectorisation des collèges de rattachement évolue en fonction de la typologie du territoire ainsi que de l'avancement de projets de nouveaux collèges.

- > A Verdun : ouverture d'un nouveau collège en remplacement des collèges de Buvignier et de Barrès ;
- > A Bar-le-Duc : réorganisation du réseau des collèges acté le 14 décembre 2017.

CONTACT



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55